

Décision Générale colonial

Décision n° 268 décision n° 268 du 7 mars 1947

n° 268

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 mars 1947
Numéro JO n° 3 du 30/03/1947	Date du numéro 30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Ismael Hersi, commis contractuel des douanes, est versé dans le cadre administratif créé par l'arrêté susvisé en qualité de commis de 1re classe des douanes (17e échelon), avec une ancienneté conservée de 1 an 3 mois, au 1er janvier 1947.